



## Sciences

Alain Trautmann, animateur du mouvement Sauver la recherche, doute du budget 2005:

### « Au mieux la moitié du milliard promis »

Par Sylvestre HUET  
vendredi 01 octobre 2004

Alain Trautmann, directeur de recherches à l'Inserm.

C'est l'histoire d'un vrai-faux milliard. Le budget 2005 de la Recherche, présenté par François Fillon et François d'Aubert la semaine dernière, a fait un flop dans les laboratoires. Les ministres avaient pourtant soigné l'emballage. Additionnant recettes budgétaires, «caisse d'affectation spéciale» provenant des privatisations, et crédits d'impôt, afin de parvenir au «milliard d'euros supplémentaire» promis. Aussitôt, des réactions de «déception» étaient exprimées par les organisations de scientifiques. Analysés de près par Alain Trautmann, directeur de recherches à l'Institut Cochin (Inserm), animateur de Sauver la recherche, mouvement de protestation des chercheurs lancé début 2004, les chiffres montrent un simple rattrapage des dégâts passés. Et aucune perspective d'augmentation substantielle du potentiel de recherche publique. De mauvais augure alors que se profilent les états généraux de la recherche (à Grenoble, fin octobre) et la discussion d'une loi d'orientation et de programmation au premier semestre 2005.

Le ministre de la Recherche, François d'Aubert, affirme : « Le milliard, mission accomplie. » Sauver la recherche rétorque qu'il s'agit d'un vrai-faux milliard. Pinaillage ou vrai problème ?

Vrai problème. Ce milliard comporte des éléments positifs, mais la somme dont la recherche publique va bénéficier sera au mieux la moitié. Voyons les chiffres précis. Le budget civil de recherche et développement (BCRD) va recevoir 356 millions d'euros de plus qu'en 2004. Cette bonne nouvelle doit être relativisée. C'est certes la plus forte hausse depuis dix ans, comme le souligne monsieur d'Aubert, mais le budget 2004 était catastrophique ! La vérité, occultée par le gouvernement, est qu'en 2003 et 2004 la recherche publique a perdu près de 500 millions d'euros par rapport à 2002. Une chute qui s'est traduite par l'abandon ou le ralentissement d'activités dans les laboratoires et un retard dans la mise en place d'équipements scientifiques prévus. Le budget 2005 ne fait que combler une partie de cette chute. Ensuite, le gouvernement annonce 350 millions qui seront affectés à une agence nationale pour la recherche. Il est pour le moins surprenant d'attribuer une somme aussi importante à une structure qui n'existe pas, dont personne ne sait comment elle va s'organiser, évaluer les projets, distribuer l'argent. Selon le ministre, elle va «prendre le relais du Fonds national de la science (FNS) et du Fonds de la recherche et de la technologie (FRT)». Or ces fonds disposaient en 2004 de 317 millions d'euros... Où est l'augmentation ? L'origine de ces fonds pose un problème réel puisqu'il s'agirait pour l'essentiel de ressources extra-budgétaires, comme les recettes de privatisations. Comment financer un secteur dit «prioritaire» avec des ressources aléatoires ? L'expérience du budget 2004 est à cet égard détestable : madame Haigheré avait annoncé 150 millions d'euros provenant des mêmes sources, le ministère avoue qu'une vingtaine de millions seulement ont été engagés, dans le programme «voiture propre». La destination de ces fonds pose également question. Une partie de ces crédits ira, dit le gouvernement, au financement de «fondations» dont la plupart sont encore à créer. Ces fondations permettent un copilotage de la recherche par l'administration et les entreprises. Mais qui a décidé des secteurs à privilégier ? Au terme de quels débats et évaluations ? Confier le copilotage des fonds de la recherche publique aux entreprises revient à donner raison au Medef et à ceux qui n'ont toujours pas compris que la recherche fondamentale ne peut être pilotée par les applications. Quant au pilotage par le ministère, déjà effectif au FNS et au FRT, il a été sévèrement critiqué par la Cour des comptes et les chercheurs pour son manque d'efficacité.

Reste, pour arriver au fameux milliard, les 300 millions d'incitations fiscales, essentiellement le crédit d'impôt-recherche. Que l'Etat se préoccupe de mesures incitatives pour la recherche privée paraît raisonnable. Sous la forme de commandes publiques, voire d'un crédit d'impôt-recherche conditionné, par exemple, à l'embauche de jeunes chercheurs. Mais l'expérience montre que sa forme actuelle ne produit pas d'effet majeur et se

limite souvent à un effet d'aubaine. En outre, inclure ce crédit d'impôt-recherche dans la dépense publique est un pur artifice comptable, aucun pays ne procède ainsi. Au total, le budget 2005 nous éloigne encore plus de l'objectif des 3 % du PIB consacrés à la recherche.

Quelle sorte d'agence nationale de recherche aurait votre accord ?

Elle doit être indépendante du ministère, financée de manière pérenne et sur des fonds budgétaires. Le lien trop fort entre le ministère et le FNS a conduit à changer les priorités et les commissions d'évaluation pratiquement tous les deux ans en fonction des aléas politiques. Un tel fonctionnement n'est pas efficace. En outre, il faut éviter d'attribuer tous les fonds à des projets thématiques à l'avance, de manière à pouvoir financer les très bonnes idées. Enfin, les financements doivent être de plus longue durée afin que les équipes évaluées positivement bénéficient de crédits de base leur permettant de travailler entre deux évaluations quadriennales.

Comment appréciez-vous l'absence de création de postes pour les organismes de recherche en 2005, à l'exception de 200 postes d'accueil temporaires ?

C'est une victoire relative que le budget prévoit le remplacement des départs à la retraite pour nos organismes. Le point le plus problématique est celui des universitaires. L'avenir de notre système, c'est de permettre au maximum aux jeunes maîtres de conférence de faire de la recherche. Cela exige de diminuer leur temps d'enseignement et de procéder à de nombreuses créations de postes d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs, destinés à renforcer le potentiel de recherche des équipes performantes et non simplement à assurer les heures de cours. Le budget 2005 n'en crée que 150, c'est très loin des besoins et interdit de mettre en place les réformes discutées dans le cadre des états généraux de la recherche. De façon plus globale, il n'y a pas de mesures fortes pour attirer les jeunes vers la recherche. Le gouvernement prétend créer 4 000 allocations de recherche supplémentaires, alors qu'il s'agit de maintenir leur nombre à 12 000, égalisant le flux des entrants et des sortants. La baisse du nombre d'inscriptions en thèse montre qu'ils ont malheureusement bien compris la situation... notamment qu'après bac + 11, et un concours très sélectif, ils seront payés 1 900 euros net.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=242605>

© Libération